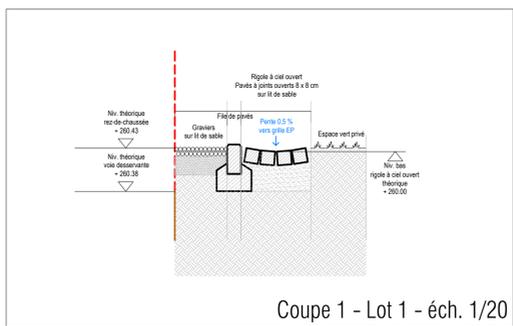
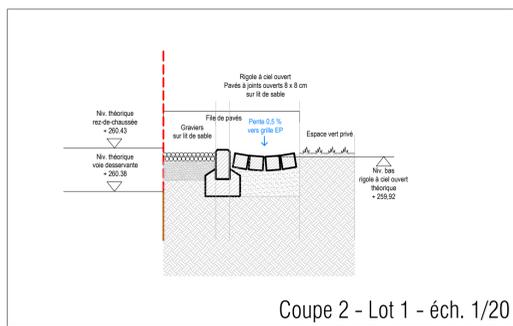


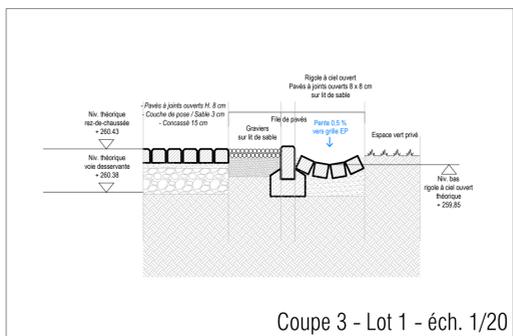
LOT 1



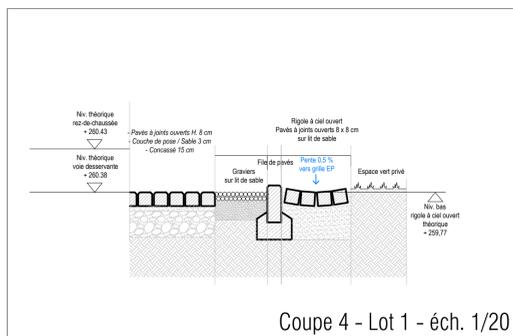
Coupe 1 - Lot 1 - éch. 1/20



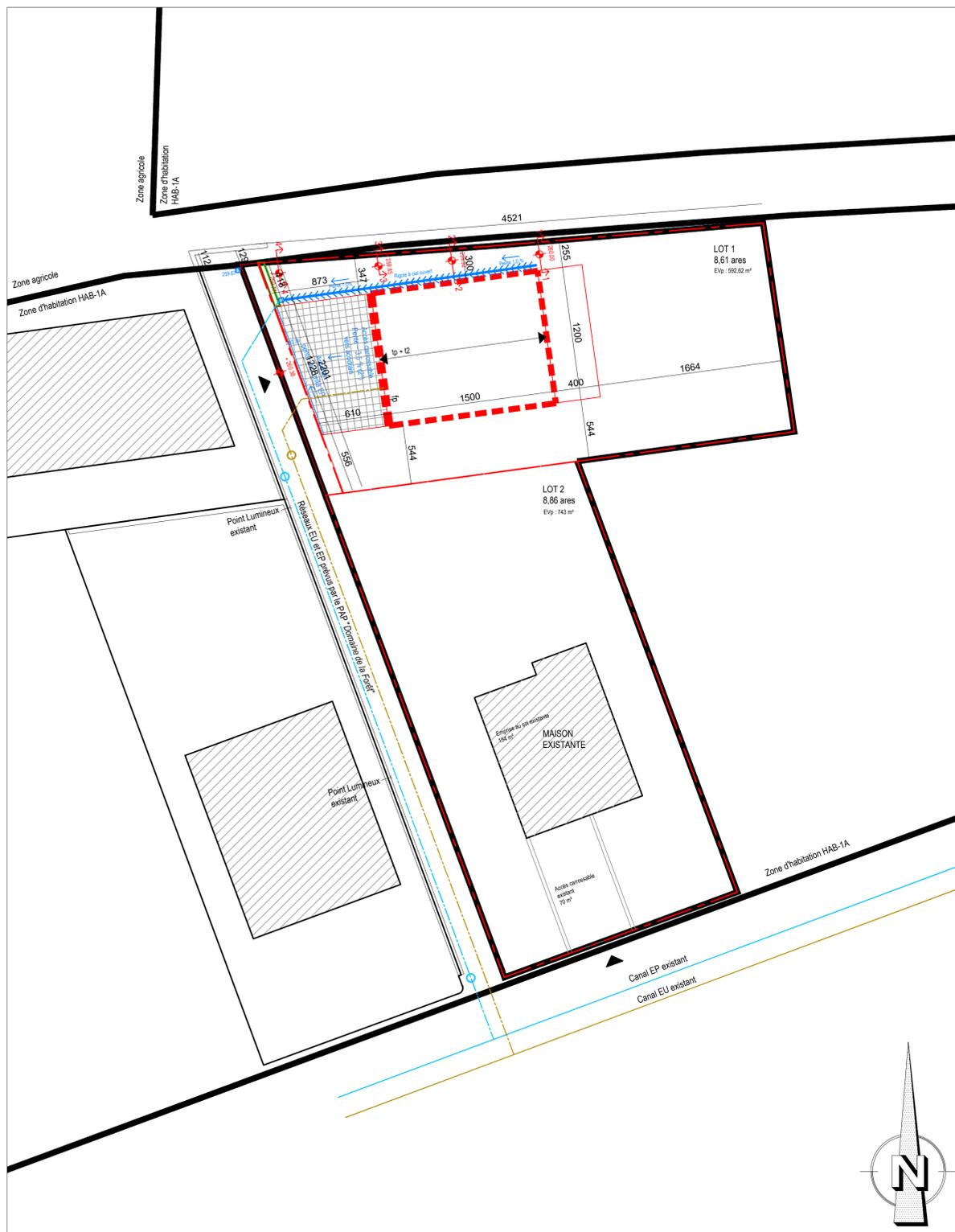
Coupe 2 - Lot 1 - éch. 1/20



Coupe 3 - Lot 1 - éch. 1/20



Coupe 4 - Lot 1 - éch. 1/20



Plan d'Assainissement 1/250

Légende-type du projet d'aménagement particulier

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou ilot

	LOT / ILOT		surface du lot / ilot (ares)	
	min	max	min	max
surface d'emprise au sol (m²)	min	max	min	max
surface de scellement du sol (m²)	max	min	max	min
type de toiture	max	min	max	min
type, disposition et nombre des constructions	max	min	max	min
			hauteur de constructions (m)	

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- Délimitation du PAP
- Délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveaux

- Terrain existant
- Terrain modifié

Nombre de niveaux

- L, R, L, R... Nombre de niveaux pleins
- 1, 2, ... R Nombre d'étages en retrait
- 1, 2, ... C Nombre de niveaux sous combles
- 1, 2, ... S Nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc - x Hauteur à la corniche de x m
- ha - x Hauteur à l'acrotère de x m
- hf - x Hauteur au faîte de x m

Types, dispositions et nombre des constructions

- Construction en ordre non contigu
- x - mi x maisons isolées
- x - m x maisons jumelées
- x - b x maisons en bande

Types et nombre de logements

- x - u x logement de type unifamilial
- x - b x logement de type bifamilial
- x - c x logement de type collectif

Formes de toiture

- tp Toiture plate
- tv (y% - z%) Toiture à versants, degré d'utilisation

Orientations de faîte

- Orientation de faîte

Gabarits des immeubles (plans / coupes)

- Alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- Limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- Alignement obligatoire pour dépendances
- Limites de surfaces constructibles pour dépendances
- Limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- Limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / ilots

- Lot projeté
- Ilot projeté
- Terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x%
- x%
- y%

Pourcentage minimal en surface constructible brute dédiée au logement par

Pourcentage minimal et maximal en surface constructible brute dédiée au

pourcentage minimal en surface constructible brute dédiée au logement par

pourcentage minimal en surface constructible brute dédiée au logement par

Aire de jeux ouverte au public

Espace extérieur pouvant être scellé

Voie de circulation motorisée

Espace pouvant être dédié au stationnement

Chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne

Plantations et murets

- Arbre à moyenne ou haute tige projeté /
- Arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- Voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre
- Haie projetée / haie à conserver
- Muret projeté / Muret à conserver

Servitudes

- Servitude de type urbanistique
- Servitude écologique
- Servitude de passage
- Element bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- Rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux pluviales (projetée)
- Canalisation pour eaux usées (projetée)
- Fosse à ciel ouvert pour eaux pluviales (projetée)

Indications spécifiques

- Bâti existant
- Accès carrossable
- façade principale
- Végétation existante

Légende propre au présent PAP

- Démolition
- Grille de récupération des EP (avalié) (projetée)
- Rigole type "accotan" en pente vers avaloir (projetée)
- Sens de la pente (projetée)
- Canal EP existant
- Canal EU existant

Toutes les mesures sont à vérifier sur place par l'adjudicataire. Toutes différences constatées par rapport aux plans sont à signaler à l'architecte.



PROJET / TITRE	CODE PROJET
PAP "NOUVEAU QUARTIER" Commune de Walferdange "PAP-Ludwig-Elvinger" à Bereldange PARTIE GRAPHIQUE CONCEPT D'ASSAINISSEMENT	EB
MAITRE DE L'OUVRAGE	ECHELLE
Monsieur Jacques Elvinger 33a Rue de la Forêt, L-7227 BERELDANGE	1/250 - 1/20
	DATE
	08/12/2022
ARCHITECTE	INDICE
CCA s.a. ARCHITECTURE ET URBANISME 35b, Rue des trois Cantons - L-3961 Ehlange / Mess Tél. +352 - 24 55 99 95 cca@cca.lu	11
	PHASE FEUILLE N°
	PAP 02
Dessiné par DC Vérifié par CC Surface feuille: - Fichier: .dwg Plotstyle: CCA.ctb	

Ce document est la propriété exclusive de CCAArchitectes s.a. ; il ne peut être communiqué, reproduit ou utilisé sans son autorisation écrite.

PROJET D'AMENAGEMENT PARTICULIER

"Nouveau quartier"

PAP Ludwig-Elvinger, à Bereldange

08 DECEMBRE 2022 - Indice 11

CALCUL DU VOLUME DE RETENTION THEORIQUE

COEFFICIENTS DE RUISSELLEMENT

(selon la norme ATV-DVWK)

Type de surface	Matériaux	Coeff. de ruissellement
Toiture inclinée	métal, verre, ardoise, fibrociment	0,9 - 1,0
	brique, revêtement bitumineux	0,8 - 1,0
Toiture plate (inclinaison max. 3° ou 5%)	métal, verre, fibrociment	0,9 - 1,0
	revêtement bitumineux	0,9
	graviers	0,7
Toiture verte (inclinaison max. 15° ou 25%)	ép. terre végétale < 10 cm	0,5
	ép. terre végétale > ou = 10 cm	0,3
Routes, voies et places	asphalte, béton (sans joints)	0,9
	pavement à joints denses	0,75
	graviers denses	0,6
	pavement à joints ouverts	0,5
	graviers légers, gravier-gazons	0,3
	pavés à joints ouverts, pavés drainants	0,25
	dalles alvéolées	0,15
Talus, berges et fossés	sol argileux	0,5
	terre sablonneuse	0,4
	graviers + sable	0,3
Jardins, prairies, terrains cultivés	terrain plat	0,0 - 0,1
	terrain escarpé	0,1 - 0,3

RAPPORT THEORIQUE ENTRE LE COEFFICIENT DE RUISSELLEMENT MOYEN CALCULÉ ET LE VOLUME DE RETENTION REQUIS PAR HA

(selon le guide de l'Administration de la Gestion de l'Eau)

Ruissellement moyen	Volume de rétention (m ³) par ha
0,35	90
0,4	105
0,45	120
0,5	135
0,55	150
0,6	170

DETAILS DES CALCULS

LOT 1

TOTAL SURFACES LOT 1 (ha) : **0,0859**

Type de surface	Surface (ha)	Remarques	Coeff. de ruissellement (Ψ) *	Coeff. de ruissellement/surf.
Espace vert privé	0,0502	-	0,1	0,005
Surface scellée	0,0117	-	0,9	0,011
Pavés drainants	0,0044	-	0,25	0,001
Toiture plate	0,0196	<i>toiture terrasse</i>	0,9	0,018
		<i>graviers</i>	0,7	0,014
		<i>toiture verte</i>	0,5	0,010

* Selon le guide de l'AGE (Leitfaden für den naturnahen Umgang mit Regenwasser in Siedlungsgebieten Luxemburgs)

Ruissellement moyen :

<i>Toiture terrasse</i>	0,40
<i>Graviers</i>	0,35
<i>Toiture verte</i>	0,31

Ruissellement moyen	Volume de rétention (m ³) par ha **
0,25	70
0,3	80
0,35	90
0,4	105
0,45	120
0,5	135
0,55	150
0,6	170

** D'après le guide de l'AGE

Estimation du volume de rétention théorique Lot 1 (m³) :

<i>toiture terrasse</i>	7,73
<i>graviers</i>	6,87
<i>toiture verte</i>	6,01

SURFACE CEDEE AU DOMAINE COMMUNAL

SURFACE CÉDÉE AU DOMAINE COMMUNAL (ha) :

0,0116

Type de surface	Surface (ha)	Remarques	Coeff. de ruissellement (Ψ) *	Coeff. de ruissellement/surf.
Surface perméable	0,0116	type graviers ou pavés drainants	0,3	0,003

* Selon le guide de l'AGE (Leitfaden für den naturnahen Umgang mit Regenwasser in Siedlungsgebieten Luxemburgs)

Ruissellement moyen

0,30

Ruissellement moyen	Volume de rétention (m ³) par ha **
0,3	80
0,35	90
0,4	105
0,45	120
0,5	135
0,55	150
0,6	170

** D'après le guide de l'AGE

Estimation du volume de rétention théorique (m³) :

0,93

PROJET D'AMENAGEMENT PARTICULIER

"Nouveau quartier"
PAP Ludwig-Elvinger, à Bereldange
15 DECEMBRE 2022 - Indice 11

CALCUL DU VOLUME DE RETENTION THEORIQUE POUR L'ENSEMBLE DU PAP

Prise en compte du cas le plus défavorable : cas de la toiture inclinée

TOTAL SURFACES (ha) :

0,0975

Estimation du volume de rétention théorique (m³) :

8,66

CONCLUSION

Les calculs théoriques réalisés selon le guide de l'Administration de la Gestion de l'Eau (*Leitfaden für den naturnahen Umgang mit Regenwasser in Siedlungsgebieten Luxemburgs*) montrent que le volume de rétention nécessaire pour ce projet est **inférieur à 40 m³**.

Il n'est pas envisagé de réaliser un bassin de rétention dans le cadre de ce PAP.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Département de l'environnement

Luxembourg, le 09 NOV. 2016

Monsieur Jacques Elvinger
33A, rue de la Forêt
L-7227 Bereldange

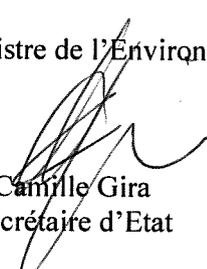
N/Réf.: 87157 CG/nb

Monsieur,

En réponse à votre requête du 26 septembre 2016 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour l'élaboration d'un PAP (2 maisons jumelées + 1 maison isolée) sur des fonds inscrits au cadastre de la commune de WALFERDANGE: section C de BERELDANGE (Rue de la forêt), sous les numéros 651/3045 et 651/3406, j'ai l'honneur de vous informer qu'une autorisation de ma part n'est pas requise, étant donné que les parcelles se trouvent à plus de 30 mètres de la forêt et elles ne sont pas soumises à des servitudes environnementales.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour la Ministre de l'Environnement


Camille Gira
Secrétaire d'Etat

Copies pour information :

- Arrondissement Centre-Ouest
- Commune de WALFERDANGE

Clémence Aubry

De: Mei Duong <Mei.Duong@cnra.etat.lu>
Envoyé: mercredi 15 mars 2017 16:06
À: Clémence Aubry
Cc: Heike Pösche
Objet: RE: Demande d'évaluation archéologique dans le cadre de l'élaboration d'un PAP, Rue de la Forêt, Bereldange

Bonjour Madame Aubry,

Merci de votre demande d'évaluation.

Comme le terrain du projet susmentionné se trouve dans une zone beige sur notre carte archéologique et est plus petit que 0,3ha, il n'a pas besoin d'être évalué par le CNRA.

Vous ne recevrez donc pas d'avis officiel de notre part, mais nous en informerons le service technique de la commune de Walferdange par mail.

Toutefois, veuillez noter que dans le cas où des vestiges archéologiques (structures bâties, objets, monnaies...) seraient mis au jour pendant les travaux de terrain, le maître d'ouvrage devra immédiatement contacter la commune et le CNRA, pour être en conformité avec l'article 30 de la loi du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Mat beschte Gréiss, Meilleures salutations ; Mit freundlichen Grüßen ; Best regards

Mei DUONG

Archéologue

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Centre National de Recherche Archéologique

Service du suivi archéologique de l'aménagement du territoire

241, rue de Luxembourg L-8077 Bertrange

Tél. (+352) 260 281-62 Fax (+352) 260 281-55

E-mail : mei.duong@cnra.etat.lu - amenagement@cnra.etat.lu

www.cnra.lu - www.luxembourg.lu - www.gouvernement.lu





EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Émis par: Romain SCLISIZZI
Date d'émission: 14/12/2022

COMMUNE: Walferdange
SECTION: C de Bereldange

Échelle approximative:
1:2500



Autre commune/section représentée

Steinsel

B de Steinsel

